

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1/Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes
Departmental Individual Standing Offer (DISO)
Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Conservation du patrimoine architect		
Solicitation No. - N° de l'invitation EN388-142343/A		Date 2014-08-29
Client Reference No. - N° de référence du client 20142343		Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier fe170.EN388-142343	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-170-65449		
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale		2014-07-30
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-09-17		Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lanthier(fe170), Marc		Buyer Id - Id de l'acheteur fe170
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6753 ()	FAX No. - N° de FAX () -	
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: National Capital Area Region de la capitale nationale		
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Les modifications suivantes apportées au documents de la DOC prennent effet immédiatement. La présente modification fera partie intégrale des documents contractuels.

1) EPEP 3.2.1

SUPPRIMER

Présenter **quatre projets de conservation dans le cadre desquels les services ont été fournis entre 2009 et 2014**. Pour étayer la proposition, les projets doivent refléter toute la portée des services présentée dans la section Services requis. Un seul de ces quatre projets de conservation peut être du type étude, rapport ou analyse. Les coentreprises doivent également se limiter à quatre projets.

REEMPLACER PAR

Présenter un maximum de quatre (4) projets de conservation dans le cadre desquels les services ont été fournis substantiellement ou en entier au cours des cinq (5) dernières années. Au moins deux (2) des projets devraient avoir été réalisés au cours des cinq dernières années. Pour étayer la proposition, les projets devraient refléter toute la portée des services présentée dans la section Services requis. Un (1) seul de ces quatre projets de conservation devrait être du type étude, rapport ou analyse. Les coentreprises doivent également se limiter à quatre projets.

2) EPEP 3.2.3

SUPPRIMER

Renseignements à fournir pour chacun des principaux membres du personnel :

- l'accréditation professionnelle;
- les réalisations accomplies et les prix remportés;
- l'expérience pertinente;
- l'expertise;
- le nombre d'années d'expérience;
- le niveau de la personne au sein de l'entreprise (partenaire, principal, intermédiaire ou subalterne).

REEMPLACER PAR

Renseignements à fournir pour chacun des principaux membres du personnel :

- l'accréditation professionnelle;
- les réalisations accomplies et les prix remportés;
- l'expérience pertinente;

-
- l'expertise;
 - le nombre d'années d'expérience;
 - **le rôle, la responsabilité et le degré de participation de la personne dans le cadre de projets antérieurs;**
 - le niveau de la personne au sein de l'entreprise (partenaire, principal, intermédiaire ou subalterne).

3) Instructions générales aux proposants (IG) 1.3

Reste le même. Correction apportée à la version anglaise.

Les questions et réponses et réponses suivantes font suite à des demandes de renseignements reçus concernant la présente invitation à soumissionner. La présente modification fera partie des documents contractuels.

Question 1

La section EPEP 3, Exigences cotées, définit la présentation des projets dans le cadre desquels les services ont été fournis entre 2009 et 2014. Les projets doivent-ils avoir été achevés au cours de cette période? Peuvent-ils avoir commencé plus tôt ou avoir été considérablement avancés, sans avoir été achevés?

Réponse 1

Voir le point n° 1 ci-dessus.

Question 2

À la section EPEP 3.2.3, en ce qui concerne les curriculum vitæ des principaux membres du personnel de l'expert-conseil principal, est-ce que les rôles et responsabilités devraient être indiqués, comme il est demandé à la section EPEP 3.2.4 pour les sous-experts-conseils?

Réponse 2

Voir le point n° 2 ci-dessus.

Question 3

La section SR 1A.9.1 fait mention d'un modèle de la Direction de la conservation du patrimoine pour un plan de conservation. Pouvez-vous apporter des précisions?

Réponse 3

Un modèle normalisé peut être utilisé par les experts-conseils pour préparer le plan de conservation. Il indique le type d'information qui devrait faire partie du plan de conservation dans son ensemble ou sous la forme d'un lien (p. ex. énoncé de valeur patrimoniale, lignes directrices sur la conservation, rapports sur les structures historiques et rapports sur les relevés du patrimoine). Il précise également les renseignements à inclure qui ne sont peut-être pas facilement disponibles sans contribution, comme un examen des documents de construction antérieurs, pour déterminer le type et le nombre d'interventions qui ont été effectuées de même que la mise en valeur des zones à caractère patrimonial. De plus, il fournit des sources de renseignements généraux, notamment sur la façon de planifier les projets de conservation, des définitions de la documentation sur la conservation, des définitions des relevés du patrimoine, et des définitions de l'expertise en conservation.

Question 4

Au sujet des produits livrables : Veuillez expliquer les distinctions entre les produits livrables suivants : « Présentation finale achevée à 100 % » (conformément à la section SR 4.2.8), documents d'appel d'offres et documents de construction. À la section SR 6.1.4, on parle d'un produit livrable appelé « Documents d'appel d'offres - émis pour construction », qui comprend l'intégration des addenda (appelés documents de construction dans l'industrie). Cependant, il n'y a aucune mention d'un produit livrable appelé « documents d'appel d'offres ».

Réponse 4

Se reporter à la section SR 6.2, Produit à livrer, cinquième puce.

Question 5

Veuillez confirmer que les services de conférence téléphonique constitueront des débours supplémentaires, conformément aux modalités de paiement MP 10.2d).

Réponse 5

Les services de conférence téléphonique entre le bureau principal et les bureaux auxiliaires de l'expert-conseil ou entre les bureaux de l'expert-conseil et ceux des autres membres de l'équipe doivent être inclus dans les honoraires exigés pour fournir les services d'expert-conseil et ne doivent pas être remboursés séparément. Tous les autres services de conférence téléphonique fournis avec autorisation préalable du représentant du Ministère doivent être remboursés à l'expert-conseil au coût réel.

Question 6

Y a-t-il un formulaire d'attestation de code de conduite à remplir? Si non, veuillez confirmer les renseignements que vous souhaitez voir dans le document de présentation de la demande d'offre à commandes à soumettre sous cette rubrique.

Réponse 6

Veillez consulter la section Instructions générales aux proposants – Dispositions relatives à l'intégrité, ainsi que la section EPEP 3.1.4.

Question 7

Devons-nous utiliser vos pages d'annexe (annexes A, B et C) du document de demande d'offre à commandes telles quelles ou pouvons-nous recréer des versions Word? Autrement, pouvez-vous fournir des versions Word de ces documents pour que nous puissions les remplir?

Réponse 7

L'Annexe A et l'Annexe C peuvent être recréées intégralement. L'Annexe B ne doit pas être modifiée.

Question 8

Si nous n'avons pas de permis pour travailler au Québec, mais que nous serions admissibles et prêts à demander un permis, pouvons-nous simplement l'indiquer, ou demandez-vous autre chose pour confirmer cette information?

Réponse 8

Veillez vous reporter à la section EPEP 3.1.1, qui indique : « Le proposant doit indiquer son numéro de permis valide ou la façon dont il a l'intention de satisfaire aux exigences provinciales en la matière ».

Question 9

En ce qui concerne la section EPEP 3.1.4 des Exigences obligatoires, pourriez-vous définir le rôle d'un « directeur », car nous ne savons pas très bien qui devrait figurer sur cette liste?

Réponse 9

Veillez consulter la section Instructions générales aux proposants – Dispositions relatives à l'intégrité, point n° 3.

Question 10

À la section EPEP 3.2.1. lorsque vous demandez la valeur des honoraires professionnels, faites-vous référence aux honoraires perçus par le proposant ou pour tout le projet? Cette question s'applique également à la même section (3.2.2) visant les sous-experts-conseils.

Réponse 10

Oui, la valeur des honoraires professionnels correspond au total des honoraires professionnels perçus par l'équipe du proposant pour tout le projet.

Question 11

Le résumé indique que quatre offres à commandes seront émises, pour un total de 12 M\$, en considérant que chaque offre à commandes ne dépassera pas les 3 M\$. La véritable demande d'offre à commandes indique, à la section IG 1.3, que toutes les offres à commandes ne dépasseront pas les 3 M\$. Pourriez-vous préciser quel pourrait être le montant maximal total de chaque offre à commandes?

Réponse 11

Veillez vous reporter à la section PO 5, Procédures applicables aux commandes subséquentes, et veuillez vous reporter à la section IG 1.3.

Question 12

En tenant compte de l'article IG 1.1, j'aimerais savoir si les « cabinets d'experts-conseils » auxquels s'adresse le présent appel d'offres comprennent les ingénieurs ou si ceux-ci n'agiront qu'à titre de sous-experts-conseils, ce qui signifie que l'appel d'offres ne s'adresse en fait qu'à des architectes?

Réponse 12

TPSGC invite les cabinets d'experts-conseils en architecture à travailler avec une équipe de sous-experts-conseils, dont des ingénieurs.